

11-13-00

REC

11-21-2000



101522604

To the Honorable Commissioner of Patent

Documents or copy thereof

1. Name of conveying party(ies):

Rhône-Poulenc Rorer S.A.

2. Name and address of receiving party (ies):

Name: Aventis Pharma S.A.
Internal
Address: 20, avenue Raymond Aron
Street F-92160 Antony Cedex
Address: France

Additional name(s) of conveying party(ies) attached? Yes No

City: State: Zip

3. Nature of conveyance:

Assignment Merger
 Security Agreement Change of Name
 Other

Additional name(s) address(es) attached? Yes No

Execution Date: December 20, 1999

4. Application number (s) or patent number (s): 09/306,044

If this document is being filed together with a new application, the execution date of the application is:

A. Patent Application No.(s)

B. Patent No.(s)

Additional numbers attached? Yes No

5. Name and address of party to whom correspondence concerning document should be mailed:

Name: Christine M. Hansen
CONNOLLY, BOVE, LODGE & HUTZ, LLP

Internal Address: P.O. Box 2207

Street Address:

City: WILMINGTON State: DE Zip: 19899

6. Total Number of applications and patents involved: (1)

7. Total Fee (37 CFR 3.41) \$ 40.00

Enclosed: \$40.00

Authorized to be charged to deposit account

8. Deposit account number: 03-2775

(Attach duplicate copy of this page if paying by deposit account)

DO NOT USE THIS SPACE

9. Statement and Signature

To the best of my knowledge and belief, the foregoing information is true and correct and any attached copy is a true copy of the original document.

Christine M. Hansen

November 8, 2000

Name of Person Signing Reg.30,962

Signature

Date

Attorney Docket #: ST95012B-US (7351*2) Total number of pages including cover sheet, attachments, and document: (7)

OMB No. 0651-0011 (exp. 4/94)

Do not detach this portion

Mail documents to be recorded with required cover sheet information to:

Commissioner of Patents and Trademarks
Box Assignments
Washington, D.C. 20231

Public burden reporting for this sample cover sheet is estimated to average about 30 minutes per document to be recorded, including time for reviewing the document and gathering the data needed, and completing and reviewing the sample cover sheet. Send comments regarding this burden estimate to the U.S. Patent and Trademark Office, Office of Information Systems, PK2-1000C, Washington, D.C. 20231, and to the Office of Management and Budget, Paperwork Reduction Project (0651-0011), Washington, D.C. 20503.

::ODMA\MHODMA\CB;116902;1

COPIE CERTIFIEE CONFORME

RHÔNE-POULENC RORER S.A.

société anonyme au capital de 2.275.090 000 F
 siège social : 20, avenue Raymond Aron - 92150 ANTONY
 RCS Nanterre B 304 463 284

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
 DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
 DU 20 DECEMBRE 1999**

L'an 1999
 et le 20 décembre à 9 heures 30,

les actionnaires de RHÔNE-POULENC RORER S.A. se sont réunis au siège social, en
 assemblée générale extraordinaire, sur la convocation qui leur a été faite par le
 conseil d'administration et adressée à chacun d'eux par correspondance en date du
 8 décembre 1999.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée en entrant en séance par
 tous les actionnaires présents et par les mandataires des actionnaires représentés.

M. Gilles BRISSON préside l'assemblée en sa qualité de Président du conseil
 d'administration.

MM. Bernard DUBOIS et Bernard RECULEAU, qui sont tant personnellement que
 comme mandataires - les deux plus forts actionnaires présents à l'assemblée et
 acceptant ces fonctions, sont nommés scrutateurs.

M. Alain GALLOIS est choisi comme secrétaire.

Le bureau étant ainsi composé, le Président constate que, d'après la feuille de
 présence, cinq actionnaires sont présents ou représentés, possédant ensemble
 14.615.164 actions sur les 14.615.168 actions ordinaires composant le capital social.

L'assemblée, réunissant ainsi plus du tiers du capital social, est déclarée
 régulièrement constituée ; elle peut valablement délibérer et procéder au vote des
 résolutions.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, restera déposée au siège social conformément à la loi.

Le Président constate en outre que les commissaires aux comptes ont été régulièrement convoqués, conformément aux dispositions de l'article 231 de la loi du 24 juillet 1966.

Il rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- Rapport du conseil d'administration.
- Changement de dénomination sociale et modification corrélativa de l'article 2 des statuts,
- Pouvoirs.

Puis il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire de la lettre de convocation adressée à tous les actionnaires,
- la copie et l'accusé de réception de la lettre recommandée adressée aux commissaires aux comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés,
- la liste des actionnaires,
- le projet de résolutions qui seront soumises à l'assemblée.

Le Président déclare que le rapport du conseil d'administration, le texte du projet de résolutions, ainsi que tous autres documents prévus par les dispositions législatives et réglementaires applicables ont été tenus, au siège social, à la disposition des
.....
présente assemblée, et ce, conformément aux prescriptions de la loi du 24 juillet 1966 et du décret du 23 mars 1967.

Le Président précise qu'aucun actionnaire n'a usé de la faculté conférée par l'article 138 du décret du 23 mars 1967, relative à l'envoi des documents et renseignements visés aux articles 133 et 135 dudit décret, et qu'aucun actionnaire n'a requis l'inscription - à l'ordre du jour de la présente assemblée - de projets de résolutions.

Le Président donne lecture du rapport du conseil d'administration

Puis, après un échange de vues, et personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale,

sur la proposition du conseil d'administration,

délibérant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les délibérations extraordinaires,

décide :

- d'adopter la dénomination AVENTIS PHARMA S.A. qui, à compter du 17 janvier 2000, se substituera à RHÔNE-POULENC RORER SA,
- et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts qui sera dès lors rédigé comme suit :
 - « Article 2 - Dénomination sociale
 - « La société a pour dénomination AVENTIS PHARMA S.A. ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale,

confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes les formalités prescrites par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures 30 et, de tout ce qui dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé, après lecture, par tous les membres du bureau.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Président Directeur Général
Par *[Signature]*

JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS

FRANÇAISES PAR ACTION

Dimanche 10 à Mardi 21 décembre 1999

101^{ème} année

N° 359 à 35

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

DEPARTEMENTS	75	78	92	93	94
CONSTITUTIONS	62	68	69	70	71
TRANSFORMATIONS	63				
MODIFICATIONS	64	68	69	70	71
FUSIONS OU SCISSIONS (PROJETS OU RÉALISATIONS)	65				72
DISSOLUTIONS	66		70	71	72
DISSOLUTIONS-CLÔTURES	67		70		
CLÔTURES DE LIQUIDATION	68	68	70		72
AVIS AUX ACTIONNAIRES OBLIGATAIRES SOCIÉTAIRES					
CONVOICATIONS AUX ASSEMBLÉES	69				
AVIS DE RÉUNION VALANT AVIS DE CONVOICATION					
ÉMISSIONS ACTIONS OU OBLIGATIONS					
AVIS FINANCIERS					
CAUTIONS ET GARANTIES					
VENTES DE FONDS	67			71	
CESSIONS DE DROITS					
RÉSILIATIONS DE BAUX					
AVIS D'APPORTS				70	
LOCATIONS-GÉRANCES					
AVIS RELATIFS AUX PERSONNES				70	
ADJUDICATIONS					
BILANS					
PETITES ANNONCES					
VENTES AUX ENCHÈRES DES NOTAIRES					

PRÉFETURES DE DÉPARTEMENTS

- Le Préfet de Paris
du 23/12/1999
- Le Préfet des Yvelines
du 21/12/1999
- Le Préfet des Hauts-de-Seine
du 30/12/1999
- Le Préfet de la Seine-Saint-Denis
du 25/12/1999
- Le Préfet du Val-de-Marne
du 21/12/1999

Le GIE GAZETTE DU PALAIS JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS a été désigné comme éditeur officiel en 1992 pour les départements de Paris, Yvelines, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, de toutes annonces judiciaires et légales, et maître de procédure civile et de toutes celles relatives à la liquidation des biens, et redressement judiciaire, ainsi que de tous les actes de sociétés.

Les surcharges, sous-écrites et titres, sous-titres, fillet paragraphes et lignes se définissent par les arrêtés d'habilitation.

N.B. L'administration décline toute responsabilité quant à l'exactitude des annonces légales.

8, RUE SAINT AUGUSTIN 75008 PARIS CEDEX 02

01 47 03 10 10 www.jss.fr

FAX FORMALITÉS : 01 47 03 93 53

FAX INSERTIONS : 01 47 03 93 00 et 01 47 03 93 11



Tarif publicitaire
 AVIS FINANCIERS
 40,00 F 4,75€
 AVIS DIVERS
 35,00 F 4,20€
 LA LIGNE + T.V.A.

ANNONCES LÉGALES
 75 27,00 F 4,14
 78 24,70 F 4,07
 92 27,20 F 4,14
 93 27,00 F 4,14
 94 27,00 F 4,14

☆92☆HAUTS-DE-SEINE☆92☆

SOCIÉTÉS

CONSTITUTIONS

SOCIÉTÉ LYDA FRANCE

SARL AU CAPITAL DE 200 000 FRF
SECTEUR SOCIAL:
SARL 12, RUE DE LA BARENNE
CLAMART JEAN BOULIN

Aux termes d'un acte en date du 15 décembre 1999...

OBJET: la production, la production, la production...

CAPITAL: 200 000 FRF
DURÉE: 99 ans à compter de la date de constitution...

S.B.Z.G.

Formé d'acte en date du 15/12/99 au capital de 150 000 Euros...

OBJET: la production, la production, la production...

Capital: 150 000 Euros
DURÉE: 99 ans à compter de la date de constitution...

OBJET: la production, la production, la production...

Capital: 150 000 Euros
DURÉE: 99 ans à compter de la date de constitution...

CITADELLE 2000

SOCIÉTÉ CIVILE
AU CAPITAL DE 200 000 FRF
SECTEUR SOCIAL:
17, RUE DE LA BARENNE
CLAMART JEAN BOULIN

Aux termes d'un acte en date du 15 décembre 1999...

OBJET: la production, la production, la production...

Capital: 200 000 FRF
DURÉE: 99 ans à compter de la date de constitution...

MODIFICATIONS

CONSORTIUM EUROPEEN D'ECHANGES COMMERCIAUX INTERNATIONAUX CODIPEX

SA - DIRECTORATEUR DE CONSEIL DE SUPERVISANCE
AU CAPITAL DE 2 000 000 FRF
SECTEUR SOCIAL: PAYS-BAS

Aux termes d'un acte en date du 23 novembre 1999...

Capital: 2 000 000 FRF
DURÉE: 99 ans à compter de la date de constitution...

GENTIA SOFTWARE

Société anonyme
AU CAPITAL DE 200 000 FRANCS
SECTEUR SOCIAL: SUISSE

Aux termes d'un acte en date du 23 novembre 1999...

GENERALE DE FINANCEMENTS ET DE SERVICES GEFSERVICES

Société anonyme
AU CAPITAL DE 200 000 000 F
SECTEUR SOCIAL: FRANCE

Aux termes d'un acte en date du 15 décembre 1999...

FRAMATOME CONNECTORS INTERNATIONAL - FCI

Société anonyme
AU CAPITAL DE 200 000 000 EURO
SECTEUR SOCIAL: FRANCE

Aux termes d'un acte en date du 15 octobre 1999...

CAVA LOCATION

Société anonyme
AU CAPITAL DE 100 000 000 FRANCS
SECTEUR SOCIAL: FRANCE

Aux termes d'un acte en date du 15 décembre 1999...

ISM SA

Société anonyme
AU CAPITAL DE 100 000 000 EURO
SECTEUR SOCIAL: FRANCE

Aux termes d'un acte en date du 15 décembre 1999...

Objet: Acquisition immobilière...

LABORATOIRE AVENTIS

Société anonyme
AU CAPITAL DE 200 000 000 F
SECTEUR SOCIAL: FRANCE

Aux termes d'un acte en date du 15 décembre 1999...

LABORATOIRE AVENTIS

Société anonyme
AU CAPITAL DE 200 000 000 F
SECTEUR SOCIAL: FRANCE

Aux termes d'un acte en date du 15 décembre 1999...

AVENTIS PHARMA S.A.

Société anonyme
AU CAPITAL DE 2 270 000 000 F
SECTEUR SOCIAL: FRANCE

Aux termes d'un acte en date du 15 décembre 1999...

AVENTIS PHARMA S.A.

Société anonyme
AU CAPITAL DE 2 270 000 000 F
SECTEUR SOCIAL: FRANCE

Aux termes d'un acte en date du 15 décembre 1999...

L'EPARGNE SELECTIVE IMMOBIERE

Société anonyme
AU CAPITAL DE 1 000 000 000 EURO
SECTEUR SOCIAL: FRANCE

Aux termes d'un acte en date du 15 décembre 1999...